

PEV canton de Berne Nägeligasse 9 Case postale 3001 Berne Tél. 031 352 60 61 Mail: info@pev-be.ch

Aux membres et aux délégué-e-s du PEV canton de Berne

Berne, 2 juillet 2024/pm

Invitation à l'assemblée des délégué-e-s extraordinaire

<mark>jeudi 15 août 2024,</mark>

à partir de 19h00 petite collation, début de la séance à 19.30 heures Nägeligasse 9, 3011 Bern (chapelle EGW) Conformemément aux statuts (art. 4.1. al. 2 let. a), chaque parti local et régional est autorisé à déléguer deux délégué-e-s pour les 30 premiers membres du parti au maximum. Une personne supplémentaire peut être déléguée pour chaque tranche supplémentaire de 20 membres du parti.

Ordre du jour

- 1) Salutations / Introduction
- 2) Listes de présence et désistements / élection des scrutatrices et des scrutateurs
- 3) Procès-verbal de l'AD extraordinaire du 25 janvier 2024

cf. annexe

- 4) Objets de la votation cantonale du 22 septembre 2024 Mots d'ordre cf. annexe
 - a) Transfert cantonal de la commune de Moutier : suppression des districts (Modification de la Constitution cantonale)
 - b) Concordat sur le transfert de la commune de Moutier au canton de Jura Intervenant : Tom Gerber, Député au Grand Conseil
- 5) Objets de la votation fédérale du 22 septembre 2024 Mots d'ordre

cf. annexes

- a) Initiative biodiversité
- b) Réforme de la prévoyance professionnelle

Intervenant : Marc Jost, Conseiller national

6) Rapport du Grand Conseil - Rétrospective de la session d'été 2024

Intervenante : Simone Leuenberger, Députée au Grand Conseil

7) Affiner le profil – renforcer la base – consolider les structures : Construire l'avenir du PEV avec succès

Nouveaux slogans, développement du travail de base et renforcement de la présence médiatique Intervenants : Barbara Stotzer-Wyss, Présidente PEV BE, et Philippe Messerli, Co-directeur PEV BE

- 8) Idées et rapports des sections (brèves interventions)
- 9) Divers

Meilleures salutations

Philippe Messerli

Philippe Messerli Co-directeur PEV BE

Documents : - Liste nombre de délégué-e-s par parti local et régional

- Protocolle AG du 15 janvier 2024
- Dossiers sur les objets de la votation du 22 septembre 2024